

# **Guide PE-online**

## **Formateurs**



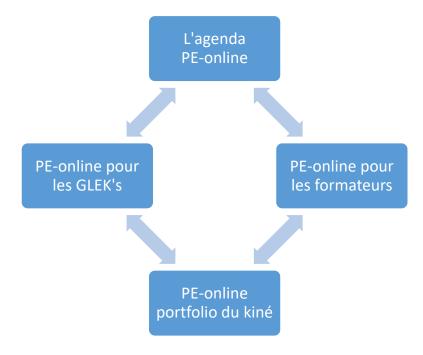


## CONTENU

1.	Tout d'abord	3
2.	Création d'un compte formateur dans PE-online	4
	A. Créer un compte dans PE-online	4
	B. Demander l'autorisation en tant que formateur chez Pro-Q-Kine	5
3.	Naviguer dans votre compte formateur	6
	A. Administration des cours	6
	B. Présence au cours	6
	C. Autorisation	7
	D. Données concernant le formateur	7
	E. Messages	8
4.	Travailler avec votre compte formateur	9
	A. Demander l'accréditation pour une activité	9
	B. Votre activité accréditée	. 12
	Modifier la date de l'activité	. 12
	Modifier le titre de l'activité	. 13
	Modifier la méthode d'inscription	. 14
	Ajouter des CV	. 14
	Extraire la liste des participants dans PE-online	. 15
	Ajouter des exécutions	. 16
	C. Ajouter des présences à votre activité	. 18
	D. Consulter l'évaluation du cours	. 21
	E. Le cours n'a pas eu lieu	. 22



#### 1. Tout d'abord...



**L'agenda PE-online**: toutes les formations ou autres activités accréditées sont dans notre agenda PE-online.

**Le portfolio PE-online**: portfolio en ligne du kinésithérapeute dans lequel celui-ci enregistre ses activités visant l'amélioration de la qualité.

**PE-online pour les formateurs**: les formateurs choisissent eux-mêmes de faire accréditer ou non leurs activités via PE-online. Les activités accréditées figurent à l'agenda PE-online.

**PE-online pour les GLEKs** : les <u>G</u>roupements <u>L</u>ocaux d'<u>E</u>changes en <u>K</u>inésithérapie (GLEKs) organisent des concertations inter-collégiales (peer reviews) via leur compte PE-online. Leurs peer reviews accrédités sont repris dans l'agenda PE-online.



## 2. Création d'un compte formateur dans PE-online

Afin de demander l'accréditation de votre activité, vous devez créer un compte formateur dans PEonline (à ne faire qu'une seule fois !). Voici les 2 étapes à suivre pour créer votre compte formateur:

- A. Créer un compte formateur dans PE-online
- B. Demander l'autorisation en tant que formateur chez Pro-Q-Kine

#### A. Créer un compte dans PE-online

- Allez sur <u>www.pqk.be/?lang=fr</u>
- Cliquez sur l'onglet 'Formateur'.
- Cliquez sur le bouton 'Se connecter en tant que formateur'.
- En bas à droite, cliquez sur « Pas encore enregistré? Cliquez ici »



- Complétez les données demandées et cliquez en haut sur 'Ok'.
   Attention! Ne mentionnez jamais votre nom personnel dans la case 'Nom de l'institut de formation'. Assurez-vous d'introduire les données correctes. Ce sont ces données qui sont reprises sur la facture.
- Vous recevrez un e-mail contenant votre login et mot de passe qui vous permettront d'avoir accès à votre propre compte. Si nécessaire consultez le mail indésirable.



### B. Demander l'autorisation en tant que formateur chez Pro-Q-Kine

- Connectez-vous via www.pqk.be onglet "Formateur" bouton "PE-online compte formateur" au moyen de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe que vous avez reçus via mail.
- Cliquez sur "Autorisation" et parcourez la liste des associations professionnelles jusqu'à ce que vous arriviez à "Pro-Q-Kine". Cliquez ensuite à droite sur "Demander l'autorisation".
- Remplissez les données demandées. Votre demande d'autorisation arrivera ensuite chez Pro-Q-Kine.
- Dès que nous avons autorisé votre demande, vous recevrez un message. Vous pouvez dès lors demander l'accréditation pour des cours via votre compte formateur.



## 3. Naviguer dans votre compte formateur

#### A. Administration des cours

Dès que vous êtes connecté à votre compte formateur dans PE-online, vous arrivez sur la page d'accueil « Administration des cours ».



#### Que voyez-vous ici?

- Dans cet aperçu, vous voyez toutes les demandes d'accréditation que vous avez introduites pour des activités. Si vous n'avez pas encore fait de demande pour des activités, il n'y aura encore aucun cours.
- Bouton bleu « Introduire une demande ». Si vous cliquez sur le bouton, vous pouvez introduire une nouvelle demande d'accréditation.

#### B. Présence au cours

Au niveau de l'onglet 'Présence au cours', vous entrez toutes les présences après votre activité.





#### C. Autorisation

Vous trouverez ici toutes les organisations desquelles vous avez reçu une autorisation. Au niveau de Pro-Q-Kine vous voyez "Autorisation accordée" et la date à laquelle vous l'avez reçue.



#### D. Données concernant le formateur

Via ce bouton, vous pouvez modifier les données de votre institut.

<u>Attention!</u> Les données mentionnées ici sont reprises sur la facture. Les factures sont générées automatiquement, Pro-Q-Kine ne peut pas les modifier.

Quand devez-vous modifier vos données?

- Lorsque vous changez d'adresse mail, vous devez changer votre adresse à cet endroit.
- Si vous désirez changer votre **mot de passe**, faites le également ici.
- Si vous avez un **logo**, vous pouvez le télécharger ici. Votre logo apparaîtra dans l'agenda PE-online pour vos activités accréditées.



- Si vous changez la personne de contact, introduisez les données de celle-ci à cet endroit.
- Si les participants peuvent s'inscrire à votre cours via le formulaire d'identification au cours dans PE-online, vous pouvez apporter des modifications à celui-ci à cet endroit. Choisissez par exemple, que les participants doivent obligatoirement donner leur numéro INAMI en cochant le 'Numéro d'adhérent'.





A chaque fois que vous effectuez des changements, n'oubliez pas de confirmer en cliquant sur 'Sauvegarder', en haut à gauche. Si vous ne le faites pas, vous perdrez vos modifications !



## Données concernant le formateur

Cet écran vous permet de modifier les données du formateur et les paramètres utilisateurs.

#### E. Messages

Au-dessus, à gauche de la langue, il y a un onglet 'Messages'.



Vous trouvez ici différents messages et rappels :

- vous recevez un message lorsque votre activité a été accréditée
- un rappel qui vous invite à ajouter les participants à votre activité
- un message lorsqu'il y a un problème ou une question concernant votre demande d'accréditation (Question Réponse)
- le cas échéant : lorsqu'une facture a été liée à une demande



Vous pouvez archiver les messages lus en les sélectant et en cliquant sur l'icône suivante :





## 4. Travailler avec votre compte formateur

#### A. Demander l'accréditation pour une activité

Via la page d'accueil (Administration des cours), cliquez sur le bouton bleu 'Demande d'accréditation'.



Administration des cours

**→** Demande d'accréditation

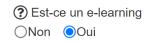
Suivez les étapes et remplissez les informations demandées. Les données avec une astérisque (\*) doivent obligatoirement être remplies.

Les données avec un œil sont visibles au public via le calendrier PE-online. Cliquez au-dessus sur 'suivant' pour rejoindre l'écran suivant. Si vous cliquez au-dessus sur 'Sauvegarder', vous conservez les données que vous avez déjà introduites, vous pourrez par après continuer à remplir la demande et l'envoyer plus tard.

#### Attention! E-learning ≠ cours en ligne/webinar

**L'e-learning** est un type de formation dont le contenu pédagogique a été développé sur un plateforme d'enseignement à distance avec un test final que les participants doivent réussir. Il n'y a donc aucun contact avec un enseignant, ni en présentiel ni en ligne, et le cours peut être suivi à tout moment.

Si vous proposez un e-learning, vous pouvez cocher cette option dans l'assistant:



A la page suivante, le type de cours 'Formation continuée individuelle/e-learning' est automatiquement coché.



Un cours en ligne/webinar est enseigné à distance (en direct) par l'enseignant/l'orateur qui est filmé. Vous pourriez en principe enseigner ce cours en présidentiel, mais vous choisissez de le faire en ligne. Si vous organisez un cours en ligne, vous cochez 'non' à la question de savoir si c'est de l'e-learning ou une autre forme d'éducation à distance, et vous ne devez rien changer sous 'Type de cours'. L'option correcte est automatiquement sélectionnée.



Type de cours <b>®</b> *	?	Aidez-moi à déterminer le type de formation
		Cours avec réunion(s) (physique(s))/accréditation par réunion
		Formation continuée individuelle/e-learning
		Ocurs avec réunion(s) (physique(s))/ accréditation uniquement pour le tout

Quand vous passez à la page suivante de l'assistant, vous ne remplissez pas de lieu et vous sélectionnez que la formation est à suivre en ligne.

Aucun lieu n'a été introduit Ajouter

Cette forma	tion est à suivre en ligne	?	✓	
Dans le caler	ndrier, un icône caméra s'affich	nera à côt	té de votre formation:	
jeu 15	✓ Online webinar: Clinical re	easoning a	and problem solving in manual therap	•

?

#### Attention! Différence entre « réunion » ou « exécution »

Données du lieu du cours

Faites bien la différence entre « réunion » ou « exécution »:

Une activité est composée de plusieurs **réunions** lorsque le cours est réparti sur plusieurs jours et en plusieurs parties.

Ex: Le cours dure 3 jours: 1er mars + 3 mars + 6 mars et consiste donc en 3 réunions. Après avoir suivi les 3 jours, le cours sera terminé. **Vous demandez l'accréditation uniquement pour le tout.** 

Une activité peut avoir plusieurs **exécutions**: un même cours peut être répété plusieurs fois et donc avoir plusieurs exécutions.

Ex: . Le cours 'Communiquer avec des patients' a lieu le 10 avril de 9.00h jusqu'à 12.00h. Ce cours est également donné le 15 avril de 9.00 à 12.00h et le 20 avril de 12.00h jusqu'à 15.00h. Le cours est répété 3 fois, il y a donc 3 exécutions.

#### Attention! Enregistrement d'une qualification professionnelle particulière (QPP)

Dans le dernier écran de l'assistant, vous pouvez opter pour l'enregistrement supplémentaire d'une qualification professionnelle particulière, c.-à-d. l'une des domaines dans lesquels les kinésithérapeutes spécialisés peuvent être reconnus. En utilisant les cases dans la demande d'accréditation dans PE-online, vous pouvez indiquer si cette formation pourrait également être enregistrée dans le sousportfolio d'une (ou plusieurs) QPP(s). Si vous indiquez l'une de ces cases, cette formation pourrait également s'afficher dans le sousportfolio du kinésithérapeute ayant une qualification professionnelle particulière. Si cette formation ne se situe dans aucun domaine des qualifications professionnelles, vous cochez la case 'Aucune des QQP susmentionnées '.

#### Attention! Durée minimum d'une activité

Chaque activité doit durer au moins 2 heures. A la question « Durée de l'activité (nombre d'heures) » introduisez uniquement le chiffre '2' (et non pas '2h', ou 'deux',...)





#### **Attention!** Demande correctement introduite?

Votre demande sera uniquement envoyée lorsque vous cliquez sur le bouton en haut 'Envoyer'. Vous recevrez par après un e-mail confirmant l'envoi de votre demande.

#### Comment savoir si votre demande a été approuvée ?

Dans 'Messages' (en haut à droite), vous recevrez un message confirmant l'accréditation de votre cours. Vous recevrez aussi ce message dans la boite mail de l'adresse mail indiquée dans 'Données concernant le formateur'.



Egalement dans 'Administration des Cours', vous voyez au niveau du statut du cours 'Approuvé'.





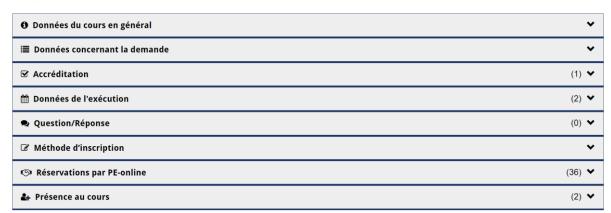
#### B. Votre activité accréditée

Dans 'Administration des cours' cliquez sur le cours en question. Vous arrivez sur l'écran suivant, avec les sous-éléments suivants:

- Données du cours en général : le titre, la description, les données de contact
- Données concernant la demande : infos sur la demande d'accréditation, les détails (durée et date de l'activité) et le lien de l'activité avec l'EBP.
- Accréditation : catégorie dans laquelle l'activité a été accréditée, nombre d'UFC attribué, période pour laquelle l'activité est accréditée.
- Données de l'exécution : date et lieu de l'exécution du cours. Vous pouvez ici ajouter des exécutions.
- Question/ réponse : des questions éventuelles concernant votre cours. En posant vos questions ici, nous disposons immédiatement de toutes les informations nécessaires (par exemple, le numéro ID) pour vous fournir rapidement une réponse concrète.
- Méthode d'inscription : comment un participant peut-il s'inscrire
- Réservations : si les participants peuvent s'inscrire via l'agenda PE-online, vous les retrouverez ici.
- Présence au cours

Comment organiser et modérer un peer review au sein d'un GLEK?





<u>Attention!</u> **Modifications**: Avant de pouvoir faire des modifications dans une demande accréditée, contactez-nous pour débloquer votre demande: <u>info.fr@pqk.be</u>.

#### Modifier la date de l'activité

Vous pouvez encore modifier la date de l'activité, mais uniquement en introduisant une date ultérieure à celle introduite initialement. L'activité ne peut pas être avancée. N'oubliez pas de prévenir les participants des changements.

#### → Où modifier la date?

Dans 'Administration des cours', cliquez sur le cours pour lequel vous désirez modifier la date. Sous 'Données de l'exécution', cliquez sur 'Gérer les exécutions'.





Vous pouvez dès à présent modifier la date du début et de la fin de l'activité en cliquant sur le petit crayon.



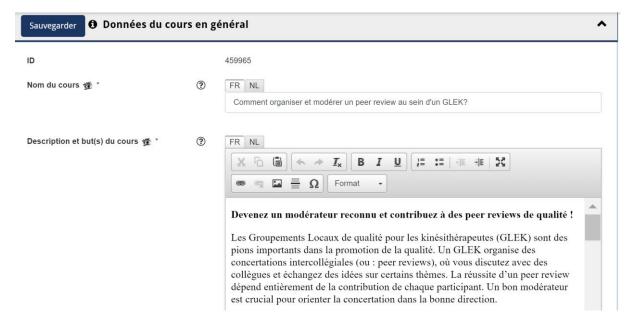
N'oubliez pas de cliquer au-dessus sur 'Sauvegarder'. Sans cela, vous perdez vos modifications.

#### Modifier le titre de l'activité

Si vous avez atteint le nombre maximum de participants à votre activité, vous pouvez l'indiquer au niveau du titre en mettant "Complet".

#### → Où modifier le titre de l'activité ?

Au niveau de 'Administration des cours', cliquez sur le cours qui est complet et pour lequel vous désirez indiquer dans le titre qu'il est complet. Au niveau 'Données du cours en général', vous pouvez adapter le titre (Nom du cours). N'oubliez pas de cliquer sur 'Sauvegarder'.





#### Modifier la méthode d'inscription

Ici vous choisissez si les participants peuvent ou non s'inscrire (s'enregistrer) à votre activité via l'agenda PE-online.

#### → Comment modifier la méthode d'inscription?

Au niveau du menu principal dans votre compte PE-online, cliquez sur l'activité dont vous désirez modifier la méthode d'inscription. Cliquez ensuite sur « Méthode d'inscription ».

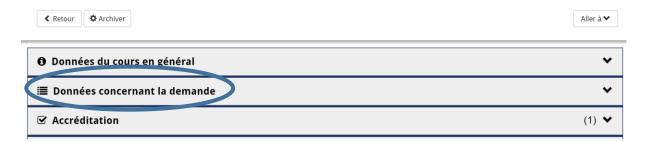
Faites votre choix entre les différentes possibilités et cliquez sur "Sauvegarder" pour confirmer votre choix. Cette modification est immédiatement adaptée dans l'agenda PE-online.



→ Si vous optez pour le formulaire d'identification au cours, vous pouvez le modifier dans 'Données concernant le formateur' (voir p. 7 de ce guide).

#### Ajouter des CV

- Dans « Administration des cours », cliquez sur l'activité pour laquelle vous désirez ajouter des cv.
- Cliquez sur "Données concernant la demande"

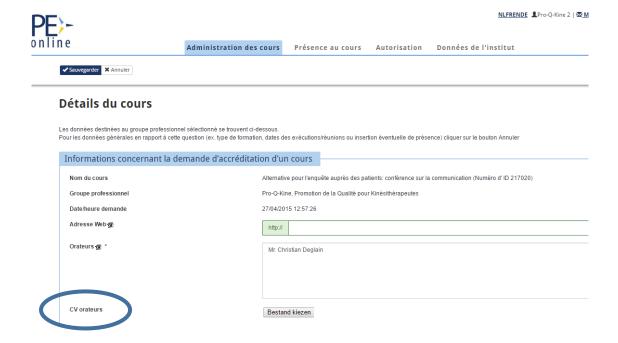




Cliquez sur "Détails de la demande"



- Dans l'écran suivant, vous pouvez télécharger des documents.
- Les cases avec un seront par la suite visibles au public. On pourra par exemple rajouter un programme.



#### Extraire la liste des participants dans PE-online

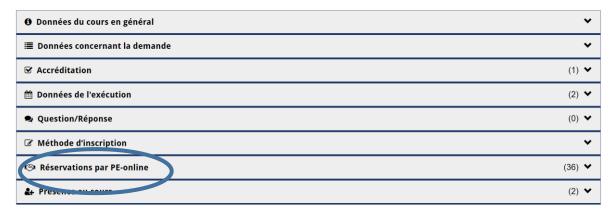
**Attention!** Vous pouvez uniquement extraire la liste des participants de PE-online si ceux-ci se sont inscrits auparavant via l'agenda PE-online.

- Dans 'Administration des cours', cliquez sur le cours pour lequel vous désirez avoir la liste des participants.
- Dans l'écran suivant, descendez jusqu'à "Réservations par PE-online".



Comment organiser et modérer un peer review au sein d'un GLEK?





Cliquez à droite, sur l'icône bleue.



• Un nouvel écran apparait, en dessous vous y trouverez un document Excel.

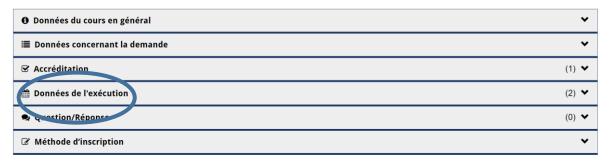
#### Ajouter des exécutions

Un même cours peut être donné plusieurs fois à différents moments, il aura plusieurs exécutions. Vous pouvez ajouter une exécution à un cours accrédité à condition que celui-ci se déroule <u>durant la même année</u>.

- Sur la page de démarrage, cliquez sur le cours dont vous voulez ajouter une exécution.
- Parcourez l'écran jusqu'à ce que vous arriviez à 'Données de l'exécution'.

Comment organiser et modérer un peer review au sein d'un GLEK?

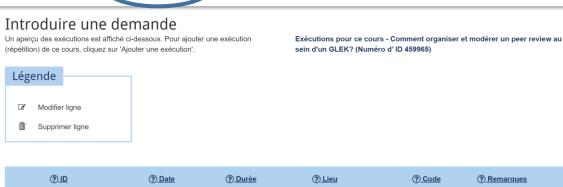






• Cliquez ensuite sur le bouton bleu 'Gérer les exécutions'





Pro-Q-Kine asbl

Introduisez une ou plusieurs dates et cliquez sur 'confirmer' pour sauvegarder.

13:00 - 19:00

24/05/2022

**3** 459965-870557



#### C. Ajouter des présences à votre activité

Après l'activité, vous introduisez les présences comme suit :

Cliquez sur le cours pour lequel vous désirez introduire les présences.

Descendez jusqu'à « Présence au cours » .

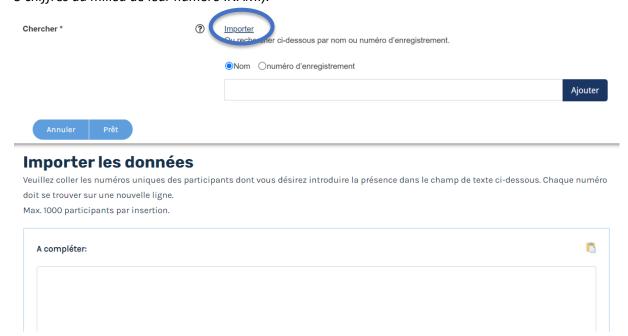
Cliquez ensuite sur le bouton bleu « Nouvelle liste de présence ».



L'assistant Présence s'ouvrira. Suivez les instructions jusqu'à ce que vous arriviez à l'écran 'Chercher'.

Vous pouvez télécharger des présences en bloc si vous disposez des 5 chiffres intermédiaires du numéro INAMI des participants dans Excel. Vous pouvez alors copier et coller cette colonne dans PE-online, via le bouton « importer ».

Conseil: lors de l'inscription, demandez aux participants les 5 chiffres de leur portfolio PE-online (= les 5 chiffres du milieu de leur numéro INAMI).



Sinon, vous cherchez les participants un par un. Il existe 2 façons de chercher :



- Sur nom : Introduisez le nom du participant dans la barre de recherche.
- Sur numéro INAMI : Introduisez les 5 chiffres au milieu du n° INAMI, en commençant par #. Par exemple, si le n° INAMI est 1-**22222**-33-444, vous introduisez #22222.

Sélectionnez la personne correcte dans la liste et cliquez sur 'ajouter'.

○Nom ○numéro d'enregistrement	
	Ajouter



Les participants seront ainsi ajoutés à la liste de présence:

A traiter

Nombre total de participants:1

Laurence Michiels (est)

Quand vous avez terminé, cliquez sur 'suivant'.

La liste de présence sera affiché à l'écran :



N'oubliez pas de cliquer sur 'Prêt' si la liste est correcte. Si vous voulez modifier la liste, cliquez sur 'Précédent'.

Les présences ont bien été enregistrées si l'écran suivant s'affiche :

## **Présence**

La présence a été traitée.

Les données de la présence ont été traitées. Cliquez sur fermer.

Si votre formation a été enregistrée pour une ou plusieurs QPP, cette activité figurera automatiquement dans le sousportfolio concerné. Vous n'avez aucune démarche à entreprendre. Le kinésithérapeute peut toujours juger lui-même que la formation n'appartient pas à sa QPP et la supprimer de son sousportfolio.

<u>Attention!</u> Il est important que vous introduisiez les présences <u>endéans les 8 jours après l'activité</u> afin que les participants puissent trouver l'évaluation du cours dans leur portfolio PE-online. Le participant se verra attribuer les unités de formation continue (UFC) dans son portfolio seulement après avoir renvoyé l'évaluation.



#### D. Consulter l'évaluation du cours

Dès que les participants au cours auront rempli l'évaluation du cours, vous pourrez voir les résultats anonymes de celui-ci via un rapport que vous trouverez de la manière suivante :

- Au niveau de "Administration des cours", cliquez sur le cours pour lequel les participants auraient déjà pu introduire l'évaluation.
- A l'écran suivant, vous voyez juste en dessous du titre et du numéro ID du cours une icône bleue représentant un graphique. Cliquez sur le graphique.

#### ID 282392



- Sélectionnez "Evaluation d'un cours" et cliquez sur "OK".
- Choisissez le type de fichier (PDF) et cliquez encore sur "OK".
- Ouvrez le rapport qui se trouve en dessous. Les réponses vont de « pas du tout d'accord = 1 » à « tout à fait d'accord = 10 ».

Dans l'exemple ci-dessous, le score moyen était de 9,73, le score le plus élevé de 10 et le score le plus bas de 8.

Question	Formulaires remplis	Moyenne	Elevé	Bas
L'objectif de cette activité était clair pour moi lors de mon	15	9,73	10	8
inscription.				



#### E. Le cours n'a pas eu lieu

Si un cours n'a pas eu lieu, vous pouvez l'indiquer par <u>après</u> de la manière suivante :

Au niveau de "Présence au cours", vous trouverez le cours qui n'a pas eu lieu et pour lequel vous ne pourrez donc pas introduire de présences. Pour ce cours, cliquez sur l'icône rouge:

#### Pro-Q-Kine, Promotion de la Qualité pour Kinésithérapeutes



Sélectionnez ensuite « les jours de cours n'ont pas eu lieu » et donnez des explications dans la case en dessous prévue à cet effet. Cette explication reste dans votre compte mais pourrait être utile lors d'une consultation ultérieure :

	ANNULE! Journée thématique: L'avenir commence dès aujourd'hui: une (r)évolution dans le domaine de la kinésithérapie (Numéro d' ID 160858-204331), Ar Pro-Q-Kine, Promotion de la Qualité pour Kinésithérapeutes ou choisir une des deux options suivantes: le cours n'a pas eu lieu ou personne n'était présent. Le cas échéant, l'association professionelle sera informée du fait que le nce mais qu'aucune personne de l'association n'a participé au cours
Type de présence *	☐ ②Ajouter une liste de présence ○Personne n'était présent ○Le ou les jours de cours n'ont pas eu lieu
Vous pouvez faire un commenta	ire à propos de la présence ou donner la raison pour laquelle ce ou ces jour(s) de cours n'ont pas eu lieu :

Cliquez ensuite sur "Suivant". Vous recevrez la confirmation que l'action a été enregistrée. Dès lors vous ne recevrez plus de rappels quant à l'introduction des présences pour ce cours.